



**Contribution au SRDEII**  
**Schéma régional de développement économique, d'innovation et**  
**d'internationalisation**  
**Avril 2016**

**RUBRIQUE - Transition agro-écologique : comment relever le défi ?**

Relever le défi de l'agro-écologie implique tout d'abord de revisiter le modèle agricole et de ne pas cantonner la transition à une performance économique et technologique pour intégrer pleinement les dimensions sociale et environnementale. Il ne s'agit pas de verdir un modèle agricole industriel à bout de souffle qui dévitalise les territoires et supprime des emplois paysans (agrandissement, standardisation, volumes, export) mais de s'orienter vers une agriculture paysanne (autonomie des fermes, écologie, produits locaux de qualité, relocalisation, emplois) qui s'inscrit pleinement dans une démarche agro-écologique en allant même plus loin. En effet, nous promovons une agro-écologie paysanne<sup>1</sup> portée par des paysans nombreux, respectant les hommes et la nature, inscrite dans une chaîne agro-alimentaire localisée (production, transformation, consommation) et contribuant à la vitalité du territoire.

Les fermes en démarche d'agriculture paysanne et les petites fermes sont souvent plus écologiques, innovantes et résilientes dans un contexte de changements environnementaux et climatiques ; dans un contexte de déprise agricole, elles sont aussi plus économes dans l'utilisation du foncier (4 fois moins de surface pour le même nombre d'actifs agricoles), plus bénéfiques en termes d'emploi et plus transmissibles (investissement financier moins élevé que pour la reprise de grosses structures). Cette situation les rend vulnérables et nécessite de les protéger des agrandissements afin qu'elles ne soient pas la proie des grandes exploitations, le nouveau contrôle des structures n'étant pas suffisant. Elles représentent un réel levier pour des agricultures diversifiées, dynamiques, qui intègrent l'écologie sans la réduire à une contrainte et qui préservent les ressources et les paysages.

⇒ Il est donc essentiel de soutenir ces fermes par une meilleure répartition des aides publiques, plutôt que d'encourager au surinvestissement, ainsi que par un meilleur accès au foncier pour une réelle préservation et répartition des terres agricoles entre des paysans nombreux dans un esprit de solidarité. En termes de pratiques, il s'agit de réduire les intrants, de s'appuyer sur les outils pertinents que sont les aides à l'agriculture biologique et aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et de préserver la ressource en eau.

**1/ Soutien aux fermes en démarche d'agriculture paysanne et aux petites fermes par une meilleure répartition des aides publiques**

- mise à disposition d'un document qui renseigne les typologies d'exploitations auxquelles vont les aides (notamment aux investissements)
- suppression des planchers d'accès aux aides

<sup>1</sup> Définition de l'agro-écologie paysanne

Nous participons depuis 2014 aux réflexions et travaux du « collectif pour une agro-écologie paysanne » composé d'une quinzaine de têtes de réseau nationales qui, en réponse à la course à l'investissement technologique, définit l'agro-écologie comme étant « avant tout un corpus de pratiques vivantes porté par des mouvements sociaux avec un objectif politique commun : une agriculture sociale et écologique ancrée dans les territoires ».

- plafonnement des aides
  - soutien à l'autonomie des fermes (notamment alimentaire pour l'élevage)
  - accompagnement des fermes en agriculture paysanne et des petites fermes (aide financière, conseil, aide au dépôt de dossiers de subventions) et développement du diagnostic Agriculture paysanne
- Ex. des « chèques Conseil agricole » en Basse Normandie afin d'inciter les agriculteurs à réaliser des audits pour mener une réflexion stratégique sur 3 thématiques (réduction des coûts de production, augmentation de la valeur ajoutée des produits, conversion vers l'agriculture biologique) et pour lesquels les bénéficiaires choisissent parmi des organismes agréés, pas seulement la Chambre*
- < <http://aides.region-basse-normandie.fr/index.php/4-europe-cooperations-reunification-agriculture-et-peche/28-reduction-des-couts-de-production-et-autonomie-des-exploitations/51-cheque-conseil-agricole> >
- développement d'une réflexion sur les petites fermes à l'Association des régions de France
  - adaptation de la politique d'installation-transmission aux fermes en démarche d'agriculture paysanne et aux petites fermes : voir notre contribution à « management, ressources humaines, formation »
  - relocalisation de la chaîne agro-alimentaire : voir notre contribution à « quels circuits pour une alimentation de qualité ».

*Notre syndicat a envoyé un courrier au Conseil régional demandant le soutien aux petites fermes.*

*Les petites fermes disparaissent deux fois plus vite que les autres et bénéficient de moins d'aides publiques à l'actif (les aides aux revenus étant orientées en fonction des moyens de production et non en fonction des actifs). Or les fonds publics ne peuvent servir à financer des projets industriels (comme l'engraissement mécanisé de taurillons de la ferme des Bordes) déconnectés des territoires et qui les dévitalisent, qui suppriment des emplois paysans, dont les coûts cachés portés par la société sont conséquents (destruction d'emplois, de l'environnement, réchauffement climatique, pollution / dépollution, santé), qui ne s'appuient pas sur les circuits locaux et qui nuisent à l'environnement. Moins il y a de paysans, plus l'agriculture se spécialise et les terres se concentrent et plus les impacts sont négatifs (en termes de productions, d'économie, sociaux, environnementaux).*

## **2/ Soutien aux fermes en démarche d'agriculture paysanne et aux petites fermes par une meilleure répartition du foncier**

- garantie de la vocation agricole des terres agricoles
- soutien à l'accès au foncier, notamment par le soutien financier (frais financiers) pour le stockage foncier par le biais de conventions passées avec la SAFER avec fléchage pour l'installation
- garantie de la transparence de l'information et de la publicité foncière.

*En région Centre-Val de Loire, en 10 ans, 25% des exploitations agricoles ont disparu et la taille moyenne des exploitations augmente continument.*

## **3/ Soutien aux pratiques agro-écologiques**

- réduction des intrants (non pas par les biotechnologies) en accordant plus de place dans la pédagogie à la question du sol et de la biodiversité (lycées, accompagnement, organismes de développement, recherche), en créant plus de lien entre chercheurs et paysans pour une recherche qui bénéficie aux paysans et consommateurs plutôt qu'aux multinationales
- soutien aux aides bio (conversion et maintien) avec au moins une enveloppe financière qui permette de répondre aux demandes
- soutien aux MAEC avec au moins une enveloppe financière qui permette de répondre aux demandes et sur tous les territoires
- dans la répartition globales des fonds, allouer plus de fonds aux mesures qui permettent de soutenir l'agro-écologie (aides bio, MAEC) plutôt qu'à des mesures d'aides à certains investissements qui encouragent l'industrialisation

- développement de la transversalité entre filière et Cap filière (ex. lien avec la filière bois dont les déchets peuvent servir en agriculture, partenariats céréaliers-éleveurs pour échanges de matières premières...).

#### **4/ Préservation de la ressource en eau (quantité et qualité)**

- préservation et répartition de la ressource par la collectivité
- limitation de l'irrigation massive (développement de semences paysannes adaptées à des systèmes non irrigués)
- limitation de projets de réserve qui perturbent l'équilibre du milieu naturel
- protection des zones de captage
- sensibilisation du monde agricole à la question des nitrates
- d'une manière générale, développement de systèmes agronomiques plus vertueux (élevage sur sol, couverts végétaux, haies, prairies, rotation des cultures, moindre recours aux pesticides, diversification...).

---

#### **RUBRIQUE - Quels circuits pour une alimentation de proximité et de qualité ?**

Le lien entre alimentation et agriculture est primordial : l'alimentation est une porte d'entrée pertinente pour parler d'agriculture avec l'ensemble de la société car les citoyens se préoccupent de plus en plus de leur alimentation et les habitudes alimentaires évoluent (qualité des produits, moins de produits animaux...). Une alimentation de proximité et de qualité implique une relocalisation de l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire (production, transformation, consommation) qui permet de garder la plus-value dans la région, de contribuer à la création d'emplois et de faire vivre le territoire.

#### **Soutien à la relocalisation de la chaîne agro-alimentaire**

- orientation des investissements vers le marché local / la relocalisation des filières longues – production, transformation (ex. abattoirs de proximité, mobiles) et commercialisation, par le soutien aux outils locaux et collectifs
- conditionnement des financements régionaux (Cap filière, aide au CUMA...) par rapport à la relocalisation
- développement d'une restauration collective locale de qualité
- soutien aux associations locales (réseau InPACT, ADEAR...) et de l'accompagnement qu'elles proposent aux initiatives collectives de producteurs en lien avec les consommateurs.

---

#### **RUBRIQUE - Management, ressources humaines, formation : l'agriculture, une profession en mutation**

Dans ce contexte de déprise agricole, rappelons que les fermes en démarche d'agriculture paysanne et les petites fermes sont plus économes dans l'utilisation du foncier, plus bénéfiques en termes d'emplois non délocalisables sur l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire et plus transmissibles. Elles sont également vectrices de développement social et économique du territoire (voire même culturel, exemple d'*Appel d'Air*, festival agri-culturel).

⇒ Il s'agit donc de reconstruire l'image de l'agriculture ternie par l'industrialisation et la crise (alors même qu'on perçoit un attrait pour l'agro-écologie chez les jeunes) afin de reconnecter l'offre d'emploi et la demande. Il s'agit aussi de soutenir des emplois agricoles en quantité et de qualité notamment via l'installation (plutôt que l'agrandissement), l'accompagnement de fermes en démarche d'agriculture paysanne et le développement par la formation de compétences adaptées aux enjeux actuels (agro-écologie, communication et valorisation des produits, relocalisation, création de valeur ajoutée sur la ferme...).

## 1/ Reconstruction de l'image de l'agriculture ternie par l'industrialisation et la crise

Qu'il s'agisse de personnes souhaitant s'installer ou de personnes souhaitant être employées dans des fermes, les travaux agricoles paraissent rebuter et effrayer pour plusieurs raisons. On perçoit le besoin de redonner du sens au métier et l'agriculture paysanne en porte une toute autre image :

- l'image véhiculée par l'industrialisation et la 'technologisation' (mécanisation, automatisation) à outrance est celle d'un agriculteur enfermé, déconnecté de ses cultures, de ses animaux, de la nature, utilisant des intrants polluants. Les agriculteurs dans ces exploitations tendent à être perçus comme des 'applicants' dépendants de la technologie et des intrants. Les cas de dépression de chefs d'exploitation et de mal-être au travail dans les fermes-usines ne manquent pas (ex. des 1000 vaches). L'agriculture paysanne défend au contraire l'image d'un agriculteur plus en lien avec le sol, la nature, avec des pratiques moins polluantes et une plus grande autonomie décisionnelle et technique, ce qui permet un réel épanouissement au travail
- en cas d'installation, la peur de l'investissement, de l'endettement et d'une rémunération insuffisante dans des exploitations très industrialisées décourage. Or l'agriculture paysanne défend un modèle de fermes plus transmissibles avec des investissements financiers moins élevés que pour la reprise de grosses structures, ainsi qu'une indépendance financière en réduisant les investissements technologiques, par la création de valeur ajoutée sur la ferme et par des prix plus rémunérateurs et moins soumis à un marché volatil (valorisation par la transformation, la qualité, la proximité)
- enfin, la solitude sur des exploitations de plus en plus grandes rebute. Or l'agriculture paysanne défend un modèle pour des paysans nombreux (répartition du foncier), promeut des démarches collectives (voire festives et culturelles) entre agriculteurs, le lien avec les consommateurs et les politiques pour une agriculture et des agriculteurs ancrés dans leur territoire.

## 2/ Soutien à l'installation et à l'accompagnement de fermes en démarche d'agriculture paysanne

- évolution de l'accompagnement et de l'enseignement afin de développer des compétences adaptées aux enjeux actuels : développement de l'agro-écologie par une approche globale et multifonctionnelle de la ferme, de la communication et valorisation des produits par une approche globale de la chaîne et du territoire dans lesquels s'inscrit la ferme (transformation, commercialisation, relocalisation), développement de pratiques génératrices de valeur ajoutée sur la ferme (outils de transformation sur la ferme ou collectifs, orientation vers des produits locaux de qualité...)
- soutien aux installations et emplois en agriculture paysanne inscrits dans une économie localisée
- accompagnement adapté à des installations plurielles : sans Dotation jeune agriculteur (DJA), hors cadre familiaux, progressives, collectives
- Moins d'un tiers des installations se font dans le cadre de la DJA alors que 85 % des personnes installées sans DJA exercent toujours leur activité agricole 5 ans plus tard (selon la MSA)*
- accompagnement adapté à des installations en élevage (manque de repreneurs)
- conditionnement des financements régionaux (Cap filière, aide au CUMA) par rapport à l'emploi et au maintien de structures existantes
- adaptation de l'enseignement et de la formation aux enjeux actuels et proposant un autre modèle agricole que l'industrialisation pour montrer que des systèmes différents existent et fonctionnent bien
- accompagnement des cédants, création de lien entre porteurs de projet et cédants
- conservation des prérogatives du Conseil régional au Comité régional de l'installation et de la transmission (CRIT) car la question de l'installation concerne l'ensemble de la société

*La main d'œuvre en agriculture ne doit pas être un facteur de production comme les autres dont on cherche à réduire le coût au détriment des conditions de travail.*

*Dans les 10 années qui viennent, 50 % des agricultrices-eurs seront en âge de prendre leur retraite. Aujourd'hui, un agriculteur sur deux partant à la retraite voit sa ferme aller à l'agrandissement.*

---

## **RUBRIQUE - Innover, Comment ? Pourquoi ?**

Une innovation positive pour la vitalité du territoire ne se résume pas à un investissement technologique. L'innovation n'est pas une fin en soi mais doit faire sens dans la ferme et le territoire et être source de richesses à la fois économiques, sociales et environnementales pour la région et les producteurs.

### **Soutenir des innovations durables**

- ne pas confondre innovation et investissement technologique (ne pas détourner le 2ème pilier de la PAC) : l'innovation ne se résume pas à une amélioration de la compétitivité par des moyens techniques toujours plus performants, mais consiste à encourager la transition agro-écologique
- soutien aux innovations permettant l'exercice de fermes durables et transmissibles
- recentrage sur l'agronomie (amélioration des niveaux de matière organique, diversité des assolements, amélioration de la biodiversité)
- conditionnement de l'innovation à une baisse des intrants de façon durable (non avec des drones etc.)
- pour l'élevage, recherche de l'autonomie (les robots ne favorisent pas l'autonomie, ni technique, ni financière) et du lien au sol (exclusion des solutions de concentration et de claustration)
- soutien aux innovations durables sur les exploitations ou par des groupes d'agriculteurs plutôt qu'aux innovations « clé en main » proposées par des firmes
- soutien à la recherche participative associant agriculteurs et chercheurs
- développement de la reconnaissance et de la mise en œuvre de pratiques innovantes durables par un accompagnement pédagogique et un soutien financier aux projets

*L'innovation ne se réduit pas à la mise en place d'un procédé technologique réduisant le coût du poste « main d'œuvre ». Une innovation positive sur les plans économique, environnemental et sociétal, peut se faire sans investissement technologique. Ex. des couverts végétaux, des mélanges et associations de cultures complémentaires, de la permaculture... Ces pratiques innovantes ne reposent pas sur des investissements technologiques, elles présentent un avantage économique (moins d'investissement pour un produit égal), environnemental (moins d'intrants) et sociétal (plus grande densité d'agriculteurs à territoire équivalent).*

*Une pratique innovante demande une appropriation « culturelle » de la question agronomique sous tous ses aspects (notamment la vie microbienne des sols), ainsi que de la question de la mise en œuvre technique. L'aide à l'innovation consistera donc à repérer des sites à utilisation pédagogique (fermes recevant un stagiaire, centres de formation, universités populaires, centres de recherche...) et à aider les projets.*

*La classification « innovation » souffre actuellement d'un contresens. Elle est parfois légitimée « a priori » avec un manque d'évaluation en termes de développement durable. Le développement durable a une portée à la fois économique, environnementale et sociale (non pas seulement une des trois). On ne peut considérer comme innovant un projet qui se contenterait de mettre en place des automatisations autour du vivant (notamment animal avec les étables laitières ou d'engraissement, etc.). La mise à disposition sélective de capitaux vers un objectif d'industrialisation du vivant est un choix qui lèse d'autres exploitations ou empêche des installations. Le calcul économique du projet ne prend pas en compte cette « rareté ». La satisfaction « environnementale » est un faux-semblant car elle entraîne des déplacements de camions (dépenses carbone) avec le risque continu de ne pouvoir respecter les obligations liées au stockage et au transfert des flux divers (animaux, lait, effluents, intrants de la ferme et hors de la ferme...). Quant à la question sociale, le bilan est négatif puisqu'il s'agit de supprimer de la main d'œuvre. Ex. emblématique de l'usine des 1000 vaches : si le résultat escompté est connu, les pertes avérées d'animaux sont conséquentes et le résultat réel très dispendieux.*

*La Confédération paysanne estime donc qu'il n'y a d'innovation possible que si toutes les composantes du développement durable sont possibles à mettre en œuvre. Dans la situation actuelle,*

*période de chômage massif, la priorité d'innovation doit être accordée aux volets sociaux et environnementaux et non au volet économique. Non pas parce que l'économie serait « mauvaise », ce qui serait absurde, mais parce qu'actuellement, les rentabilités réelles des exploitations peuvent être a contrario de l'agrandissement. La soi-disant professionnalisation de l'agriculture est contredite par la crise : il y a des « professionnels » qui ne s'en sortent pas et des exclus de la professionnalisation n'ayant pas coûté un centime aux collectivités publiques qui continuent leur métier.*

Contacts

**Gilles Menou**, porte-parole Confédération paysanne du Centre, 06 70 69 19 61

**Suzie Deschamps**, animatrice Confédération paysanne du Centre, 09 80 67 63 46